

PREDER hag OBER

COMPTE RENDU DU COMITE

DIRECTEUR DU 14/11/93

REUNION DES QUATRE PARTIS BRETONS

Le 9/11/93 se sont retrouvés à PONTIVY, les représentants de P.O.B.L., de l'U.D.B., de Frankiz Breizh et de Emgann. Notre parti était représenté par MM. Cévaer, Monroy et Y. Fouéré.

Un rapide topo a été dressé sur les perspectives d'alliances et sur les prévisions de leur résultats. En définitive il apparaît clairement que la majorité des représentants de l'U.D.B. présents (à l'exception de M. L. ar Beg) est défavorable à la création d'une structure permanente d'alliance comme le propose le P.O.B.L. alors que Frankiz Breizh et Emgann y seraient plutôt favorables. Notre parti justifie sa position en rappelant qu'une liste commune d'au moins 50 candidats lors des prochaines élections législatives permettrait de bénéficier d'une aide financière du gouvernement qui devrait couvrir les frais de campagnes. A l'issue de cette réunion, un communiqué commun a été rédigé au sujet du vote du XIème plan par le Conseil Régional. Une nouvelle réunion devrait se tenir vers le mois de mars, avant les élections Européennes.

ELECTIONS

Depuis les derniers contacts pris avec eux, le Rassemblement pour une Europe Fédérale nous a laissés sans nouvelles de leur décisions au sujet des prochaines élections européennes de Juin 94

Le candidat de l'A.L.E. pour le Parlement Européen sera Monsieur Alfonso; actuel Secrétaire Général de l'Union du Peuple Corse, présenté sur une liste des Verts

Pour les prochaines élections cantonales de Mars 94 le P.O.B.L. présentera 5 ou 6 candidats à Dinard, St Nicolas de Redon ou Redon, Vannes et dans les Cotes d'Armor...

MANIFESTATION DE NANTES

Le 15 Octobre s'est tenue à Nantes une manifestation du C.U.A.B. pour réclamer le rattachement de la Loire Atlantique. Environ 150 personnes y ont participé. Le C.U.A.B. a reçu le soutien d'autres organisations de l'Hexagone: Savoie, Berry, Aude, Normandie etc... qui contestent elles aussi le découpage administratif.

MANIFESTATION POUR DIWAN

Il est à déplorer que lors de la manifestation qui a eu lieu le 6/11/93 et qui a rassemblé 1800 participants, aucune personne du P.O.B.L. n'y ait été présente. De même aucun communiqué de notre parti n'a été envoyé...

PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Il s'est déroulé à Quimper une assemblée de la C.F.D.T. Bretagne qui regroupait 700 personnes. M. Loic Horan, du P.O.B.L., y était présent en tant que membre de la Commission Economique de la C.F.D.T. Un langage que l'on pourrait qualifier d'assez autonomiste s'est instauré où il était largement question de défense de l'entité bretonne. Il faut rappeler que la C.F.D.T. est le premier syndicat ouvrier de Bretagne avec 40% des voix aux dernières élections prud'hommales. De plus, plusieurs membres et sympathisants du P.O.B.L. sont militants C.F.D.T. Certaines perspectives de rapprochement pourraient bien être envisagées avec ce syndicat. Nous faisons déjà appel aux militants et sympathisants P.O.B.L. également militants de la C.F.D.T. pour qu'ils adressent au journal l'Avenir des articles d'ordres économiques, social, syndical etc..

WEEK-END JEUNES

Un week-end réunissant des jeunes du parti, adhérents et sympathisants a eu lieu les 30 et 31 Octobre près de Plouégat-Moysan. Une vingtaine de personnes y ont participé, dont seulement 6 adhérents du parti. Deux conférences suivies de débats ont été animées, respectivement, par M. Jean Mabire sur les peuples en luttés d'Europe, et, par M. Y. Guehennec sur l'Histoire de la Bretagne et les implications de son interprétation sur les choix concernant la langue Bretonne. Certains de ces choix ayant pour effet, comme le formule si précisément l'un des organisateurs de ce week-end: "la destruction de l'essence même de l'intérêt que nous pouvons avoir, en tant que nationaliste, pour notre langue"

Ce week-end ayant permis, en plus de l'intérêt des sujets abordés, de nouer des contacts entre militants et sympathisants, un rassemblement analogue devrait être organisé au printemps.

DECISIONS

Projet de brochure traitant de l'économie, de l'emploi et de la situation sociale en Bretagne. Instigateur: M. Jean CEVAER.

Initiative de prises de contact avec le mouvement jeunes de l'A.L.E. confiée à M Yann RIO. Un n° de l'Avenir sera adressé à chaque responsable de ce mouvement.

Demande est faite au secrétaire de la section jeunes, M. Klemes RIO, d'organiser une réunion pour définir le travail à accomplir, structurer cette section et élire son bureau.

Il est demandé à chaque secrétaire de fédération de se procurer l'ANNUAIRE DE LA PRESSE EN BRETAGNE publié par l'Institut Culturel de Bretagne afin de disposer des coordonnées de chaque maison de presse.

CALENDRIER

12 et 13 MARS 1994 : Week-end de travail et de réflexion à TI KENDALC'H (St Vincent-sur Oust)
Commissions de travail:

Activités politiques, communication: M. Y. FOUERE
Les enjeux économiques de la Bretagne: M. J. CEVAER
La langue Bretonne aujourd'hui: M. M. KERROTRET
L'Histoire, la langue et la culture bretonne dans
l'éducation: M. Y. DUCHET

4 AVRIL 1994 : Commémoration annuelle à SCRIGNAC de l'Abbé PERROT.

MAI ou JUIN 1994 : Colloque "L'EUROPE DES REGIONS" à LORIENT.

SEPTEMBRE 1994 Conseil National

SCRIGNAC le 12 DECEMBRE 1993: Une trentaine de membre de P.O.B.L. ont participé aux cérémonies du 50ème anniversaire de l'assassinat de l'abbé PERROT. Ils ont été très surpris de constater la présence incongrue de nationalistes français..... Quelle est la récupération envisagée ? Les symboles ? le héros ? ou les ...dupes?

FEDERATION TREGER-GOUELOU-PENTEÛR (Cotes d'Armor) :

PRESENCE INDISPENSABLE A LA REUNION DU 23 JANVIER 1994 A 9h30
précise KREIZENN R. HEMON GWENGAMP

DIWAN APPELLE A UNE MANIFESTATION LE MERCREDI 19 JANVIER
DEVANT L'INSPECTION ACADEMIQUE . place du CHAMP DE MARS ST BRIEG A 14 heures

BLOAVEZH MAT DA BEP HINI

PREDER HAG OBER

SEPTEMBRE 1994

Des événements particuliers ayant empêché la parution de ce bulletin en Juin nous prions le lecteur de nous excuser de ce retard ainsi que de la suppression d'informations devenues caduques..

COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 8 MAI 1994

Présents : F. Jouan, H. Bouché, J. Cevaer, L. Horand,
Y. Fouéré, Y. Pélard, P. Delorme et C. Rio

ELECTIONS EUROPEENNES

L'A.L.E. avait décidé en dernière minute de constituer une liste. Cette liste conduite par M. SIMEONI devait comporter 2 ou 3 membres de P.O.B.L. ce qui impliquait une participation financière de 50 000 FF. La modicité de nos moyens nous a conduit à souscrire un emprunt de 30 000 FF sur cinq ans auprès du C.M.B. Finalement P.O.B.L. s'est retiré de la liste pour diverses raisons. *Ce problème de disponibilités financières et les solutions à lui apporter constitue l'un des points abordés par Y. Fouéré dans sa lettre circulaire du 3 Juin.*

BUREAU

Il est apparu nécessaire de redéfinir les fonctions des membres du bureau en rapport avec les besoins du parti

Le **PRESIDENT** sera chargé de la représentation du parti et sera donc son porte-parole; Il assurera la coordination des différentes structures et de leur supervision. Il établira les ordres du jour de chaque comité directeur dont il sera le Président de séance.

Le **VICE-PRESIDENT** sera chargé de la communication extérieure, des relations publiques, des contacts avec la presse. Il devra de préférence connaître le breton et suivre de près l'actualité. Il devra éventuellement suppléer le Président dans ses fonctions et la rédaction des communiqués de presse lui incombera.

Le **SECRETARE GENERAL** sera chargé des tâches administratives, du courrier, de l'organisation et des convocations lors des comités directeurs et autres réunions. Il devra également contrôler le fonctionnement des différentes structures et superviser la propagande du parti.

Le **TRESORIER GENERAL** sera chargé d'encaisser les cotisations, de tenir à jour les comptes du parti, de relancer les défaillants et de chercher des modes de financement.

Suite à l'annonce de la démission, déjà effective du vice-président, et à venir du Président et du secrétaire général, tous le Bureau du parti sera à élire lors de la prochaine assemblée qui aura lieu fin octobre; Seul le poste de Trésorier Général étant pour l'instant pourvu **UN APPEL EST LANCE A TOUTES LES PERSONNES QUI SOUHAITERAIENT SE PORTER CANDIDATES POUR LES POSTES DE PRESIDENT, VICE-PRESIDENT ET SECRETARE GENERAL.**

PROPOSITIONS:

LOEIZ AR BEG a adressé à Y. DUCHET un courrier dans lequel il lui fait part de ses réflexions quant au non suivi du 11ème plan régional. Il déplore également l'abandon de l'alliance Peuple Breton, Peuple d' Europe. Il propose, par ailleurs, l'organisation en commun d'assises de l'économie bretonne .

PROPAGANDE

Le projet de nouvelles affiches a été suspendu, la récupération de la caution de 20 000 FF versé pour la liste REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES va permettre de revoir cette question qui rentrera dans le cadre d'une réflexion de fond à mener au lendemain de la prochaine assemblée générale et devant aboutir à la **définition d'une politique de propagande.**

D'ici là , il est demandé à toutes les fédérations de suspendre toute campagne de propagande éventuelle à caractère illégal.

ORGANISATION ET COMMUNICATION

Le Président, Y. DUCHET, regrette de n'avoir reçu aucun courrier l'informant du week end de la fédération des jeunes

Un communiqué de soutien(ci-joint) à l' U.G.B.- A.P.E.E.B.- DAZONT a été remis à la presse lors de la grève/manifestation des enseignants de breton et des parents, le 26 Mai, réclamant l'officialisation de la langue bretonne aux examens et concours.

**PROCHAINE REUNION DU
COMITE DIRECTEUR :**

Evran, le 3 Juin 1994

Concerne : L'AVENIR DU POBL

Chers Amis,

Les dernières réunions du C.D., la préparation des élections européennes, etc... m'ont de plus en plus convaincu que l'organisation de POBL et son fonctionnement font mentir son nom. Je crois qu'il faut que chacun de nous réfléchisse sérieusement aux moyens de remédier à cette situation si nous voulons continuer à agir dans la ligne que nous avons définie.

Première nécessité :

L'action est conditionnée par les moyens que l'on peut mettre à sa disposition. Or, notre organisation financière m'apparaît squelettique, le nombre de nos cotisants ridiculement bas. Après quelques années d'expérience, il apparaît que le nombre des versements automatiques est parfaitement insuffisant pour alimenter nos finances et qu'il doit être complété.

Malgré nos théories politiques, le ministère des Finances doit être organisé centralement. Il est vain de penser que les Fédérations, à composition variable en montant et dispersées, peuvent remplir ce rôle de ramassage des cotisations. Il y a bien quelque part un fichier à jour des adhérents anciens et présents. Où est-il ? Il est donc nécessaire que tous ces adhérents, anciens et présents, reçoivent au début de chaque année une circulaire leur demandant de verser leur cotisation (en rappelant son minimum); Cette circulaire doit être adressée à tous ceux qui figurent sur le fichier des anciens et présents. Elle doit être adressée directement par le Trésorier général et son adjoint. Ceux d'entre nous qui sont abonnés à des publications nombreuses ou sont membres de divers groupements savent qu'on ne paie rien si on ne leur demande rien.

Si la circulaire est sans réponse, une lettre de rappel doit être adressée et la Fédération mise au courant pour qu'elle fasse une démarche formelle auprès du récalcitrant. La cotisation une fois reçue par le Trésorier central, il sera toujours temps à ce dernier de faire à la Fédération le versement de la ristourne qui lui revient. Pour mettre cela en application, il faut, 1) qu'il y ait un fichier central tenu à jour par le Trésorier général; 2) un fichier régional tenu à jour par le Trésorier secrétaire de chaque fédération.

Deuxième nécessité :

Selon les propositions de PELARD et du C.D. un organigramme précis et détaillé doit être dressé concernant les postes et les fonctions de chacun au niveau du C.D. et des services. Je demande que le Président et Yvon PELARD, agissant de concert dressent cet organigramme et que l'on trouve pour chacun de ces postes ainsi définis un responsable. Aujourd'hui, on ne sait pas précisément qui fait quoi, et on a l'impression que tout le monde fait un peu de tout..Personne ne sait donc précisément à qui s'adresser. Ce projet

.....

d'organigramme sera adressé à chaque membre du C.D. et secrétaire de fédération qui devront faire leurs suggestions pour le compléter ou l'amender.

Ces deux premières étapes me paraissent fondamentales et l'on doit procéder immédiatement à leur mise en oeuvre.

La troisième étape sera d'examiner et de penser la mise en oeuvre, le fonctionnement et la diffusion de PREDER HAG OBER et des communiqués de Presse. Mais il est inutile de poursuivre plus avant si ces deux premières nécessités ne sont pas retenues et appliquées.

Je serais heureux de recevoir les suggestions et observations des uns et des autres sur la présente lettre.

Bien sincèrement.

Yann Bouëze

P.O.B.L.

démocratie
bretonne

Redon, le 21 mai 1994.

COMMUNIQUE

Le P.O.B.L.-Démocratie Bretonne soutient l'action des organisations engagées dans la promotion de l'enseignement de la Langue Bretonne, (U.G.B.; A.P.E.E.B.; U.S.B.-Dazont; SGEN-C.F.D.T.).

Il soutient leurs revendications et notamment exige, avec eux, qu'une place officielle soit faite au Breton dans les divers examens et concours de l'Education Nationale:

-Epreuves en Breton des matières enseignées dans cette langue aux Brevet des collèges.

-Epreuves orales de Breton au Concours I.U.F.M.

-Un véritable C.A.P.E.S. de Breton, à l'exemple de celui de Corse.

-Un D.E.U.G. de Breton à l'Université de Bretagne Occidentale, à Brest.

-Une véritable formation d'enseignants de Breton répondant aux besoins croissants en postes.

Le P.O.B.L.-Démocratie Bretonne rappelle que, malgré divers promesses électorales et orales, les différents gouvernements de l'Etat Français, (de gauche comme de droite), ont toujours persisté à refuser toute reconnaissance officielle à la langue bretonne et persistent à en limiter l'enseignement:

-DIWAN toujours dans l'expectative.

-Refus de signer la Charte Européenne des Langues Régionales ou Minoritaires.

-et récemment le Projet de Loi TOUBON, relatif à la Langue Française, qui perpétue et officialise l'exclusion du Breton, comme celle des autres langues minorisées de l'Etat Français.

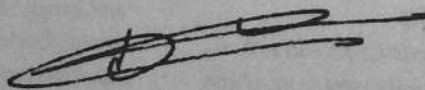
Ce comportement est antidémocratique, tant en Bretagne, où il ne satisfait pas à la demande des parents d'élèves au titre de "réparation historique", qu'en Europe, où la France persiste et s'enfonçe dans une attitude de refus qui est contraire à l'esprit des Droits de l'Homme commun aux partenaires de la Communauté Européenne.

C'est pourquoi nous appelons nos militants et sympathisants ainsi que tout Breton humaniste à se joindre aux manifestations organisées par ces associations:

-à QUIMPER devant l'I.U.F.M.

-à RENNES devant le Rectorat, le JEUDI 26 MAI à 15h. et apportons notre soutien à la délégation qui sera reçue au Ministère, à PARIS, le même jour.

Pour le P.O.B.L.-Démocratie Bretonne, le Président:



Yann DUCHET.

Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre

B.P. 518 — 22009 Saint-Brieuc Cédex

PREDER HAG OBER

Novembre 1994

COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 9/10/94

Etaients présents : Y. Fouéré, J.Cevaer, G.Monroy, L. Horan, F. Jouan, D. Pedrono, P. Montausier, Y. Pélard, H. Boucher et P. Delorme

SUITE AUX ELECTIONS EUROPEENNES

Une réunion des différents participants aux dernières élections européennes de la liste "Régions et Peuples Solidaires" s'est tenue à Thonon-les-Bains. Le P.O.B.L., n'ayant pas participé officiellement à ces élections n'y a naturellement pas été invité. Il est ressorti de cette réunion une volonté de poursuivre une entente entre les différents partis régionalistes, autonomistes et nationalistes de l'Hexagone dans un but d'alliance électorale. Une participation de cette alliance aux prochaines élections présidentielles a été envisagée avec la candidature de Max Siméoni. **Cependant, le C.D. du P.O.B.L. trouve illogique qu'un parti prônant la souveraineté nationale de la Bretagne soutienne une quelconque liste pour l'élection du Président de la République Française.**

Au lendemain des élections des nouveaux groupes parlementaires se sont créés. Ainsi on a vu des députés nationalistes écossais, flamands etc. quitter l'Alliance Libre Européenne pour rejoindre d'autres groupes, dont ceux de Bernard Tapie et de Philippe de Villiers. De même les députés de la Ligue Lombarde se sont également retirés de l'A.L.E. pour constituer leur propre groupe parlementaire. Il en résulte une dissolution du groupe Arc En Ciel amenant à la disparition de l'A.L.E.

Yann Fouéré suggère de tenter de constituer, avec le concours de l'U.F.C.E., un intergroupe parlementaire qui aurait la charge d'étudier et de fournir des propositions aux

questions d'ordre culturel et de mettre en avant les idées d'un fédéralisme européen.

ALLIANCE

Il a été décidé de régler une fois pour toute le problème d'une éventuelle alliance ou entente du P.O.B.L. avec l'U.D.B. Pour des raisons que l'on connaît déjà et qu'il est inutile de rappeler ici, il a été décidé à l'unanimité de renoncer à toute alliance avec l'U.D.B. dans un cadre électoral au niveau breton. En revanche, une éventuelle entente peut être envisagée dans le contexte d'une alliance Hexagonale ou européenne impliquant le P.O.B.L. et d'autres partis politiques dont l'U.D.B. Nous ne dressons pas pour autant un mur entre nous et l'U.D.B. estimant qu'il est toutefois nécessaire de maintenir le contact.

FONCTIONNEMENT INTERNE

Notre actuel Président, Yann Duchet, nous a informé officiellement de sa décision, pour raisons personnelles, de démissionner de ses fonctions. Il restera néanmoins en poste jusqu'au prochain Conseil National où le Comité Directeur devra être réélu.

Il a donc été dressée une liste de candidats pour les différents poste que comptera dès lors le nouveau Comité Directeur. Cette liste sera soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale réunie lors du prochain Conseil National.....;

PROCHAINE REUNION DU COMITE DIRECTEUR LE 20 / 11 / 94

CONSEIL NATIONAL REPORTE

CANDIDATS AUX POSTES DU COMITE DIRECTEUR

Président	FANCH JOUAN	(St HERBLAIN)
Vice-président	JEAN CEVAER	(PORNICHET)
Secrétaire Général	PADRIG MONTAUZIER	(RENNES)
Secrétaire Adjoint	PADRIG DELORME	(RENNES)
Trésorier General	HERVE BOUCHER	(VANNES)
Trésorier Adjoint	LOIG HORAN	(LOCKRIST)
Communication interne		
Journal	YVON PELARD	(GWENGAMP)
Relation Internationale	YANN FOUERE	(St BRIEUC)
Enseignement, langue et culture	YANN DUCHET	(REDON)
Economie, affaires sociales, environnement	JEAN CEVAER	(PORNICHET)
Section Jeunes	PADRIG DELORME	(RENNES)

Il est rappelé aux membre du C.D., actuels et futurs, que leurs fonctions ne se limitent pas à une journée de réflexions mensuelle mais consiste en l'accomplissement effectif d'un travail défini et de tout moment.

REDEFINITION DES ROLES DES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR

Le **PRESIDENT** sera chargé de la représentation du parti, il sera donc son porte-parole. Il sera chargé de la coordination des différentes structures et chargé de les superviser. Il établira les ordres du jour de chaque Comité Directeur dont il sera le président de séance.

Le **VICE-PRESIDENT** sera chargé de la communication extérieure, des relations publiques, des contact avec la presse. Il devra, dans la mesure du possible, suivre de près l'actualité.

Le **SECRETARE GENERAL** sera chargé des taches administratives et du courrier. Il sera également chargé de contrôler le fonctionnement des différentes structures du parti et de superviser les actions de propagande. Il aura la charge de la rédaction des communiqués de presse.

Le **SECRETARE ADJOINT** devra seconder le secrétaire général dans son travail. Il sera plus précisément chargé de l'organisation et des convocations lors des comités directeurs et autres réunions et devra rédiger les comptes-rendus des C.D.

Le **TRESORIER GENERAL** sera chargé d'encaisser l'ensemble des cotisations, de tenir à jour les comptes du parti, de tenir à jour un fichier central des militants cotisants et non cotisants, de relancer les membres en retard de paiement et de chercher des modes de financement.

Le **RESPONSABLE DE LA SECTION DES JEUNES** devra garder les liens entre les jeunes des différentes fédérations, organiser des rencontres entre tous les jeunes, leur donner une certaine motivation et attirer des nouveaux militants. Le travail de propagande sur le terrain revenant naturellement plus particulièrement aux jeunes du parti, il sera chargé d'organiser et de coordonner les actions entreprises sur le terrain pour la propagande du parti. Il devra s'assurer de la conformité des actions de propagande envers les décisions prises par le C.D. et envers la ligne de politique interne du parti.

LE BUREAU EXECUTIF

Il consistera en une sorte de cellule de crise chargé de réagir rapidement à un événement surgissant dans l'actualité (ex: manifestation des pêcheurs, incendie du Parlement, C.I.P., élections européennes etc.) Il sera composé par:

- Le Président ou le Vice-président
- Le Secrétaire Général ou son adjoint
- Le Trésor Général ou son adjoint

FINANCES

Un état des finances a été dressé :	
Nombre de virements automatiques	22
Nombre approximatif de cotisants	30
Budget annuel approximatif	15 000 Fr.
Fond en caisse	≅ 10 000 Fr. + 10 000Fr. à restituer par "Régions et Peuples Solidaires "
Abonnés à " l'Avenir "	250 à 300
Tirage de l' Avenir "	1100 Ex.

Un état des finances plus précis, faisant apparaître le montant exact des cotisations, la situation précise de nos compte, y compris des comptes des fédérations d' Ile et Vilaine et de l'extérieur ainsi qu'un relevé des dépenses, sera communiqué lors du Conseil National.

Il est demandé à chaque secrétaire de fédération d'adresser à Hervé Boucher la liste complète des militants de sa fédération afin qu'il établisse un fichier central des militants à jour de cotisation et adresse aux autres une lettre de rappel . Ces listes de militants doivent lui arriver IMPERATIVEMENT AVANT LE 5 NOVEMBRE . La gestion des finances sera ainsi centralisée et gérée par une seule et même personne, assistée d'un adjoint . Les postes de trésorier de fédération seront donc supprimés à l'exception,

éventuellement, de la Fédération extérieure en raison de son éloignement.

Les secrétaires de fédération sont informés qu'ils leur est possible d'adresser au Trésorier général une note de frais, portant leur signature " pour approbation " avec justificatif des dépenses, afin de permettre le remboursement éventuels des frais de secrétariat ou de propagande. Le Trésorier général se réserve le droit d'accepter ou de refuser le remboursement des notes de frais suivant l'état des finances et l'avis du C.D.

Hervé Boucher et Jean Cevaer ont été chargés de trouver un commissaire aux comptes afin de permettre la délivrance d'un récépissé donnant droit à réduction fiscale pour chaque cotisant .

.....

COMMUNICATION INTERNE

Décision est prise que l'organe interne du parti , **Preder hag Ober**, soit publié régulièrement vers la fin de chaque mois impair **Chaque secrétaire de fédération devra obligatoirement adresser au responsable de la Communication Interne les comptes rendus des réunions locales et ce AVANT LE 15 DE CHAQUE MOIS IMPAIR** . Devront y être mentionnes:

- le nombre de personnes présentes ainsi qu'une copie des éventuels communiqués adressés à la presse locale
- un rapport d'activité
- les questions, observations et réflexions éventuelles formulées par les militants.

Ainsi , les membres du C.D. pourront prendre connaissance des activités et des questions de chaque fédération avant de se réunir. Les courriers des fédérations devront également contenir des photocopies des coupures de presses locales intéressant le parti ou la Bretagne;

Outre les comptes rendus des fédérations , **Preder hag Ober** contiendra également...:

- le compte rendu du dernier comité directeur
- l' agenda des prochaines réunions, manifestations.....

En fin d'année un n° spécial comportera

- un récapitulatif des comptes rendus de tous les CD de l'année
- un récapitulatif des principales activités de l'ensemble des fédérations
- un état des finances détaillé

Il est rappelé aux secrétaires de fédération ainsi qu'à leurs militants qu'il est possible, et même recommandé , d'adresser au journal "l' Avenir " une copie des communiqués qu'ils auront envoyés à la presse ainsi que leurs réflexions

PROPAGANDE

Un nouveau tirage de l'affiche "UN PEUPLE. UNE NATION , UN AVENIR " va être commandé à l'imprimerie de Pederbec Cette affiche sera également rééditée en autocollants .

L'ouverture d'un débat entre les militants et le C.D au sujet des différents modes de propagande à utiliser est souhaitable et souhaitée lors du prochain Conseil national

INCENDIE DU PARLEMENT

Le C.D. a décidé de s'associer à l'action du Collectif des Etats de Bretagne pour obtenir plus d'informations sur les circonstances de l'incendie du Parlement de Bretagne . Le P.O.B.L. exigera en outre que la Cour d'Appel ne réintègre pas les lieux à l'issue de sa restauration.

DECES

Nous avons appris avec tristesse le décès , cet été , de notre ami Gilbert LAMOUR de la fédération de St MALO .

Preder hag Ober

Compte rendu du Comité Directeur du 20 novembre 1994

PRÉSENTS : D. PEDRONO, P. MONTAUZIER, F. JOUAN, P.-A. PANSIOFF, Y. PELARD, L. HORAN, J. CEVAERT, H. BOUCHER, Y. FOUÈRE ET P. DELORME

Financement

Un fichier central de tous les militants du parti a été constitué par le Trésorier Général. Une lettre de relance sera adressée en début d'année prochaine à tous les militants en retard de cotisation. Le Trésorier Général adressera ensuite à chaque Secrétaire de Fédération la liste des militants à jour pour qu'ils leurs adressent leurs nouvelles cartes de membre.

Un état des finances détaillées, mentionnant également le nombre total de militants, sera publié dans le Preder hag Ober de janvier 95.

Preder hag Ober

Mikael Kerotret nous a fait part de sa décision de se défaire du poste qu'il avait jusque là assuré. Lionel Chenevière se chargera de la

mise en page de l'organe interne du Parti.

Les Secrétaires de Fédération devront impérativement faire parvenir leurs comptes rendus de réunions et d'activités ainsi que leurs informations locales au Secrétaire Général avant le 15 de chaque mois impaire. (dactylographié ou mieux, sur disquette Mac ou PC).

Le Secrétaire Général adressera alors un exemplaire à chaque Secrétaire de Fédération qui diffusera lui-même sur sa fédé.

Prochain numéro : fin janvier 1995.

Activités des Fédérations

La liste des Secrétaires de Fédération a été remise à jour :

Trégor/Léon/Saint-Brieuc :
 Daniel Pedrono
 Saint-Malo : .. G. Monroy
 Rennes : .. Padrig Delorme
 Nantes : Fañch Jouan
 Cornouaille/Vannetais : ..
 Brice Malé
 Extérieure :
 Christophe Quennec

Trégor/Léon/Saint-Brieuc :
 • Pas de réunion
 • Projet de prise de contact avec le Comité de Défense de Plouaret pour réclamer

des arrêts supplémentaires du TGV en gare de Plouaret.

Saint-Malo :

- Réunion conjointe avec la Fédération de Rennes le 2 novembre (2 participants) présence d'un militant éventuel, très intéressé.

Rennes

- Réunion le 2 novembre (3 participants + 2 de St-Malo)

* voir compte rendu de la réunion du 9 novembre.

Redon :

- Yann Duchet a adressé un courrier au Secrétaire Général pour lui faire part de ses réflexions sur le fonctionnement du Parti. Réflexions qui l'ont amené à déposer sa démission immédiate du Parti.

Nantes :

- Pas de réunion

Cornouaille/Vannetais :

- Réunion le 19 novembre (5 participants)
- Il a été proposé par la Fédération du Pays Vannetais d'employer un C.E.S. pour vaquer à certaines tâches de secrétariat, de permanence de bureau, de revue de presse

ou de propagande. Elle a aussi proposé d'adresser un courrier, dès que la liste en sera connue, à tous les candidats pour l'élection présidentielle pour leur faire part de nos sentiments pour la République française et nos ambitions pour l'avenir.

Fédération Extérieure :

- Réunion le 5 novembre 1994 (6 participants)
- Jean Kergrenne a adressé un courrier à Hervé Le Borgne afin de lui faire part de notre soutien dans ses actions contre le projet de dessin animé de Bécassine.
- Hervé Le Borgne a récemment mis sur pied un "Projet pour la Bretagne", dont il est Président, et ayant pour Secrétaire Général Jakez Gaücher. (recherche de précisions)
- Il a été formulé par plusieurs personnes, dont certaines étrangères au P.O.B.L., le souhait de faire redémarrer le Comité de Défense des Langues Minoritaire
- Les catalans nous ont proposé d'accueillir en 1986 une flamme qui partirait de Catalogne et gagnerait la Bretagne le jour de la Saint-Jean en passant, par exemple, par Nantes
- La fille de Paule-Anne Pansiloff a été élue Vice-Président de Dazont-Paris.

Relations européennes

Yann Fouéré a adressé un courrier au député européen

écossais Mac Cartney pour lui faire part de sa déception devant la dissolution de l'A.L.E. Il lui a alors suggéré de créer un intergroupe parlementaire qui rassemblerait des députés européens des peuples sans États.

Propagande

L'affiche "un peuple, une nation, un avenir" a été rééditée à 3 000 exemplaires. Elles ont aussitôt été distribuées dans les fédérations, alors préparez vos pots de colle !

Il a été renoncé à l'édition d'autocollants pour des raisons de coût trop élevé.

Décisions

- Il a été décidé d'éditer, en petit tirage, une affiche pour appeler à participer à la fête nationale bretonne de Ballon.
- Il a été décidé d'organiser le samedi 4 février 1995, un rassemblement devant le Parlement de Bretagne afin de réclamer la vérité sur les causes de l'incendie. Le dépôt d'une gerbe symbolique a été proposé.

Élection

Le Parti Fédéraliste Européen nous a demandé de soutenir leur candidat, Jean-Philippe Allenbach, à la prochaine élection présidentielle. Devant l'ambiguïté de leur programme, il a été décidé de leur demander une réponse claire et précise sur leurs intentions au sujet de la Bretagne. Une plaquette "Démocratie bretonne" leur sera adressée pour leur

faire part de nos revendications.

Prochain Comité Directeur le 15 janvier 1995.

Nedeleg laouen ha bloavezh-mat d'an holl.

Compte rendu de la Fédération du Pays de Rennes du 9 novembre 1994

PRÉSENTS : MM. PADRIG MONTAUZIER, FULUB NICOLLE, PADRIG DELORME, GILBERT MONROY ET FULUB TRUFFIER.
EXCUSÉS : PATRICK GUILBERT, ALAN LE COQ, BERTRAND CASTORET, ROLLAND ROUSSEL, DOMINIG BURGOT ET LAURENT JUSTEL.

Parlement de Bretagne

Suite à la décision du Comité Directeur du 9 octobre 1994, un courrier a été adressé au Conseiller Régional Gérard Gautier pour lui faire part du soutien du P.O.B.L. dans ses démarches juridiques au sujet de l'incendie du Parlement. Gérard Gautier nous a alors adressé un courrier pour nous informer de la situation. Les deux plaintes déposées par les États de Bretagne le 11 juillet 1994 puis par lui-même le 4 août ayant été rejetées par le Procureur de la République de Rennes, deux nouvelles plaintes ont été déposées en appel le 5 septembre. La plainte déposée par Gérard Gautier, qui se constituait partie civile a été rejetée à nouveau. Celle de J.-J. Le Gouarnig, qui ne se constituait pas partie civile a, elle, été acceptée mais ne lui ouvre pas droit de consulter

le dossier. Le Conseil Régional a, de plus, refusé la proposition de Gérard Gautier de réclamer l'ouverture d'une Commission d'Enquête Administrative. Parmi les élus locaux, Charles Miossec (Pdt du Cons. Gén. 29); Pierre Méhaignerie (Pdt du Cons. Gén. 35), Raymond Marcellin (Pdt du Cons. Gén. 56), Jocelyn de Rohan-Chabot (descendant des Ducs de Bretagne, Sénateur), Yvon Bourges (Pdt du Cons. Rég.), Claude Champaud, Yvon Dollo, Yvon Jacob, Pierre Le Treut, Alain Madelin, Yves Pottier, Yves Rocher et 63 autres Conseillers Régionaux ainsi que le Préfet de Région, n'ont pas souhaité la constitution de cette commission d'enquête. Seuls 24 élus, dont Charles Josse- lin (Pdt Cons. 22) et Kofi Yamgnane ont souhaité sa création contre donc 75.

Un courrier a été adressé à Monsieur Pierre Méhaignerie afin de lui faire part de l'opinion du P.O.B.L. qui estime que les frais de reconstruction du Parlement doivent être partagés entre le Ministère de la Justice et celui de la Culture et non pas imputé aux bretons. Une analyse des circonstances de l'incendie, démontrant l'improbabilité de l'origine de l'incendie par une fusée de détresse, lui a également été adressée. Un tel dossier va également être adressé au juge Lemoine (instruisant le dossier) et au juge Van Ruymbeke.

Un courrier va être adressé à Monsieur Pierre Méhaignerie pour lui demander que la Cour d'appel ne réintègre

pas le Palais du Parlement après sa restauration, ceci afin d'éviter une nouvelle catastrophe éventuelle en représaille à une quelconque procès...

Un courrier a été adressé à Alain-Charles Perrot (architecte en chef, responsable de la reconstruction du Parlement) afin de le mettre en garde contre tout aménagement intérieur de style et de conception anachronique au reste de la construction et pour lui demander que soit rendu public le projet de plan de restauration.

Il a été proposé d'organiser un grand rassemblement devant le Parlement le samedi 4 février 1995 avec un dépôt d'une gerbe symbolique.

Trans (de Bretagne)

Un courrier va être adressé à la municipalité de Trans (35) pour lui faire part de notre soutien dans ses démarches auprès du Conseil d'État faisant suite à la décision de son Conseil Municipal d'ajouter l'extension "de Bretagne" au nom de leur localité.

Mais avec une précision, ne pas concerner la localité de Trans-sur-Erdre en Loire Atlantique (44) qui pour nous se situe en Bretagne.

Dessin animé de Bécassine

Un courrier va être adressé à Philippe Gildas et à Jean-Pierre Alkabach pour leur faire part de notre désapprobation envers leur projet.

Les oiseaux migrants de Bretagne

À la suite d'un courrier adressé à l'association des

Oiseaux Migrateurs de Bretagne (cercle de réflexions culturelles et d'activités sportives), celle-ci nous a invités, mais malheureusement trop tard pour pouvoir y participer, à sa première Haute École Populaire de Bretagne. Les thèmes de réflexions étaient : Hersart de la Villemarqué, le Héros Celte, le druidisme, la langue bretonne et l'Europe des Peuples.

Propositions

Ils est envisagé d'organiser une fête annuelle du P.O.B.L. Il a été proposé d'imprimer une affiche du P.O.B.L. invitant à assister à la fête de Bal-lon afin de lui redonner son caractère national.

Il a été proposé d'organiser chaque année des journées commémoratives d'événements historiques à caractères nationalistes lorsque ceux-ci se trouvent être un samedi ou un dimanche.

Informations

Le P.O.B.L. a été invité officiellement au congrès de l'U.D.B. les 5 et 6 novembre 1994 à Sant-Brieg. Mais ayant été prévenus trop tard, aucun représentant du P.O.B.L. n'a pu se rendre à cette invitation.

Communiqués

Le communiqué en dernière page a été adressé à la presse le 30 octobre dernier.

Trois autres projets de communiqué sont prévus :

- adhésion du P.O.B.L. aux démarches de Gérard. Gautier ;
- Trans-de-Bretagne ;
- Bécassine.

P.O.B.L.

démocratie
bretonne

F. JOUAN
22 Bd des Iles
56 Vannes

Vannes le 25/11/94

Compte rendu de la réunion de la fédération du
Morbihan le samedi ~~20~~²⁵ novembre à Vannes:

RENOUVELLEMENT DU BUREAU DE LA FEDERATION:

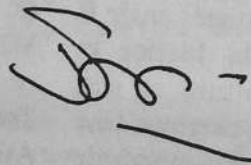
Secrétaire de la fédération: Brice Malet
211 rue de Belgique
56 100 Lorient

Secrétaire adjoint: Loig Orhand
10 straed kerprad
56 650 Lokrist

Un conseil National se tiendra début 1995, où tous les adhérents
seront conviés.

Prochaine réunion de la fédération sur Lorient; bon vent au nouveau
bureau.

Bien amicalement,



Pour la fédération, le secrétaire

**Chaque adhérent doit visiter 5 personnes et
faire une adhésion dans l'année**

Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre

D 07519 22045 Saint-Brieuc Cédex 09

COMPTE RENDU DE LA FEDERATION DU PAYS RENNAIS
DU 7 DECEMBRE 1994

Etaients présents: P. Montauzier, Ph., Nicolle A. Le Coq, P. Delorme,
L. Justel et Christine.

PARLEMENT DE BRETAGNE

- Un courrier a été adressé à Gérard Gautier pour lui demander de plus amples informations sur la situation de l'enquête et lui faire part de nos projets.

- Un même courrier a été adressé à M Le Gouarnig pour l'informer de notre soutien envers ses démarches judiciaires.

- Une réponse a été reçue de M Le Gouarnig à laquelle il nous a joint le texte de la plainte déposée par lui le 12 novembre 1992 (plainte classée sans suite)

- Un courrier comprenant une analyse, réalisée par nous même, des circonstances de l'incendie du Parlement a été adressée aux Juges Lemoine et Van Ruymbeke et au Procureur de la République. A ce jour, seul Mr Van Ruymbeke nous a retourner un courrier pour bonne réception.

- Un tel courrier a également été adressé aux journaux Paris Match, Libération et Le Canard Enchaîné.

- Le communiqué ci-joint a été adressé à la presse le 9 décembre.

RASSEMBLEMENT DU 4 FEVRIER

- Il a été décidé de contacter pour cette occasion le Comité de Survie de la Pêche, l'Association des Etats de Bretagne, Gérard Gautier, Engann, Skol An Emsav, l'U.D.B., Dazont, Tiez Breizh et le Roazhon Keltiek Kop.

- Le rassemblement se fera devant le Parlement à 15 heures.

IL EST DEMANDE A TOUS LES MILITANTS ET SYMPATISANTS DE POBL D'ETRE PRESENT ET D'APPORTER UN MAXIMUM DE GWENN HA DU.

- Une gerbe portant la phrase "LA BRETAGNE EN DEUIL" sera déposée sur les marches du palais.

- une affiche de petit format va être éditée ainsi qu'un tracte (ci-joint)

- Une campagne de pétition (et d'information) est envisagée au cours du mois de janvier pour réclamer la vérité sur l'Affaire du Parlement.

SANT PADRIG

- Un courrier va être adressé à l'association Rennes-Cork pour leur faire part de notre indignation faisant suite à l'annonce de leur projet d'organiser une fête "franco-irlandaise" à l'occasion de la Saint Patrick.

CITROEN

- A la suite de l'annonce dans la presse du nouveau plan social qui prévoit 711 suppressions d'emplois dans les deux usines Citroën de Rennes, un communiqué va être adressé à la presse.

POLLUTION

- Un communiqué de presse va être rédigé au sujet de la pollution des eaux.

PROCHAINE REUNION DE LA FEDERATION DU PAYS RENNAIS
LE MERCREDI 10 JANVIER 1995.



Le 12 Novembre 1994

Monsieur le Procureur de la République
Parquet de Rennes

35000 RENNES

RECOMMANDEE A.R.

Pour cette affaire : Plainte

98 06 16 50

98 06 15 07 FAX

Monsieur le Procureur de la République,

- Attendu qu'au terme de nos enquêtes il se confirme que l'incendie du Parlement de Bretagne est un acte de commando ponctuel, apparaissant comme volontaire et organisé,
- Attendu qu'il semble que celui-ci n'a pu être que le fait d'une action concertée ayant bénéficié d'un "environnement" et d'une préparation psychologique favorable à son exécution,
- Attendu que nous avons assisté ensuite à une orchestration orientée et, dans le même temps, à une occultation d'informations et à une désinformation organisées par quelques personnes de premier plan qui couvriraient cet acte ou en profiteraient,
- Attendu qu'une collusion s'est organisée en "lobby", que des pressions sont exercées et que ce désastre national a permis des destructions de preuves,
- Attendu qu'il s'ensuit des ententes illicites et suspectes de favoritisme qui portent sur des sommes considérables, non contrôlées et d'une utilisation aberrante,
- Attendu que l'Etat qui se présente comme le seul assureur, donc le seul responsable à double titre, n'a pas versé les sommes qu'il doit ; que cet "assureur" au contraire, a organisé et couvert ce "lobby", notamment en ce qui concerne une quête scandaleuse, entachée de publicité mensongère,
- Attendu que cette attitude et ces actions de l'Etat français sont contraire à la convention européenne des Droits de l'Homme pour l'ensemble du Peuple breton,
- Attendu que la souscription réalisée constitue une tromperie et une escroquerie morale, souscription pour la prétendue reconstruction du Parlement de Bretagne avec "collecte sentimentale nationale" auprès des Bretons pour, en fait, reconstruire un Palais de Justice sans rapport qui, en outre, par son étage supplémentaire, constituerait une défiguration de notre patrimoine,

Au nom de tous nos membres, nous déposons plainte contre X, Y et Z, coupables tant au regard des Lois françaises que du Droit breton, des différents chefs d'accusation ci-dessus énumérés, de toute cette opération criminelle et, cela sans aucune limitation, afin que la lumière soit faite dans tous les domaines, qu'il soit mis un terme aux exactions dont nous sommes les témoins et dont le Peuple breton est la victime financière et morale.

Le Président :

Le Secrétaire Général :

Le Vice-Président :

Le Goarnig Kozh

Jean Mahé

Pierre Lemoine

Siège de l'Association des Etats de Bretagne :

KERANPERC'HEG

29930

PONT-AVEN

ALORS QUE DE NOMBREUSES PREUVES (ENREGISTREMENT DES ALARMES DECLANCHEES AU COURS DE LA JOURNEE, INFRASTRUCTURE DE LA TOITURE, PRESENCE DANS LES GRENIERS DE 6 CLOISONS COUPE-FEU ET DE NOMBREUX DETECTEURS DE FUMEE ETC...) DEMONTRENT FORMELLEMENT QUE LE FEU N'A PUT ETRE MIS QUE DE L'INTERIEUR ET EN PLUSIEURS LIEUX ET DONC VOLONTAIREMENT, CELA ENVIRON 5 HEURES APRES LE DEPART DES MARINS-PECHEURS ET MALGRE LES VISITES DE SECURITE DU CONCIERGE, LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE A CHAQUE FOIS DECLARE IRRECEVABLES LES MULTIPLES PLAINTES DEPOSEES PAR L'ASSOCIATION DE ETATS DE BRETAGNE ET PAR LE CONSEILLER REGIONAL GERARD GAUTIER ALORS QU'AUCUNE AUTRE PLAINTÉ N'A JAMAIS ETE DEPOSEE, NI PAR LES COLLECTIVITEES LOCALES, NI PAR LE MINISTERE DE LA JUSTICE, LOCATAIRE DES LIEUX.

VOUDRAIENT-ILS NOUS CACHER QUELQUE CHOSE ?

RASSEMBLONS-NOUS TOUS DEVANT LE PARLEMENT DE BRETAGNE
LE SAMEDI 4 FEVRIER A 15 HEURE POUR RECLAMER QUE
LA LUMIERE SOIT FAITE SUR CETTE AFFAIRE

Un nouveau départ pour les échanges Rennes-Cork (Irlande)

Un jumelage plus proche des Rennais

Le jumelage de Rennes avec Cork (Irlande) prend un nouveau départ. Le comité présidé par Raymond Vallée, professeur d'Anglais, entend le rendre plus attrayant et plus proche des Rennais. En mars la Saint-Patrick, fête emblématique chez les amis irlandais, va notamment connaître un retentissement inédit sur les bords de la Vilaine.

« En avril dernier, raconte Raymond Vallée, nous étions quatre Rennais à la semaine française à Cork. J'ai été surpris et déçu par l'indifférence que l'on nous a réservée. Les Irlandais étaient bien sûr sympathiques comme à leur habitude, mais le jumelage avec Rennes leur semblait comme étranger, lointain. J'en ai été d'autant plus choqué qu'une délégation de cinquante personnes de la Vienne, département jumelé avec le comté de Cork, bénéficiait au contraire d'un accueil très chaleureux. » Pas de jalousie dans les propos du président du comité de jumelage seulement « le constat d'un déficit relationnel évident ».

La leçon a été retenue et les trente adhérents du comité se sont déjà attelés à la tâche pour



Philippe Mouazan, le guitariste et chanteur folk fougereais, improvise un bœuf dans le bureau du maire de Cork, Tim Falvey. C'était fin octobre dans le cadre du festival de jazz de la ville irlandaise.

« faire entrer les échanges entre les deux villes dans le quotidien des Rennais. Ce qui passe à mon avis par une dimension culturelle », poursuit Raymond Vallée. « Depuis la signature de la charte du jumelage en 1982, les relations sont restées trop institutionnelles. Elles se sont limitées à des échanges ici et là entre scolaires et étudiants auxquelles s'ajoutent quelques initiatives individuelles. Les frontières sont

d'abord psychologiques. De surcroît l'absence de liaisons aériennes régulières n'arrangent rien. » Heureusement le collège de Landry est resté l'une de ces rares passerelles bien vivantes entre les deux cités.

Francisco-Ferrer pour l'exemple

« L'idée de sceller des relations entre quartiers à dimension

plus humaine est une bonne chose. C'est le cas entre Francisco-Ferrer et le Bishopstow à Cork. Vingt familles rennaises sont parties prenantes. Cela a donné lieu à une Saint-Patrick très animée l'an dernier à Rennes. » Bourg-Lévy - traduction littérale de Bishopstow - a établi des contacts à son tour.

Du coup la côte de Cork l'irlandaise remonte. D'autant que du 27 au 31 octobre derniers, Raymond Vallée a pris la tête d'une délégation de dix-sept Rennais partis à Cork assister au festival de Jazz « un grand bonheur et des moments très forts ».

Prochain rendez-vous à Rennes « à l'occasion de la Saint-Patrick, le 17 mars. Nous voulons organiser plusieurs animations musicales franco-irlandaises sur la place de la mairie. Francisco-Ferrer renouvellera sa fête de l'an dernier. »

Xavier ORIOT.

Pour rejoindre le comité Rennes-Cork et participer aux échanges et animations, écrire à Raymond Vallée, Maison internationale de Rennes (MIR) 7, quai Chateaubriand Rennes. Tél. 99 78 22 66. Le comité est à l'initiative d'une fédération départementale. Président: Michel Breton, même adresse.

Le Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre s'associe aux démarches juridiques entreprises par le Conseiller Régional Gérard Gautier et par l'Association des Etats de Bretagne dans leur quête de la vérité dans l'Affaire du Parlement de Bretagne. En outre, le P.O.B.L. réfute la décision d'irrecevabilité prise par le Procureur de la République. Celui-ci s'explique en effet en déclarant que ni le Conseiller Régional de Bretagne, Gérard Gautier, ni l'Association des Etats de Bretagne (présidée par Mr Le Gournig) ne sont pas concernés par la destruction du Parlement. Ce monument constitue pourtant une pièce maîtresse du patrimoine architectural et historique du peuple breton. Ni la Ville de Rennes, ni la Direction Régionale des Affaires Culturelles, ni le Conseil Régional et pas même le Ministère de la Justice n'ayant déposés de plainte, le P.O.B.L. pose alors la question: Qui se trouve concerné par cette catastrophe? Que cache le mutisme des autorités? Considérant qu'il est admis et irréfutable que le feu n'a put être mis que de l'intérieur du Parlement, nous refusons que le peuple breton n'ait qu'un seul droit, celui de payer, mais réclamons qu'il ait aussi le droit de savoir.

Marine O.F. 12-13 Nov. 84

Le Guilviniste André Le Berre président par intérim en Bretagne

Comité de survie : après l'action, les procès

Défendre devant les tribunaux les manifestants de l'hiver dernier: c'est la préoccupation du Comité de survie de la pêche qui, jeudi à Douarnenez, a dû se contenter d'un président par intérim pour succéder à Dominique Lapart. L'heure n'est pas à la mobilisation.

Malgré les difficultés que connaît toujours la pêche, il n'y a pas pléthore de leaders à la pointe de Bretagne. Le président douarneniste du Comité de survie Dominique Lapart et son trésorier Yves Gonidec ayant annoncé en août leur désir de souffler un peu et de passer le relais, une assemblée générale trop réduite n'a pu désigner jeudi un nouveau leader. L'un des favoris à la présidence, le patron carnois à la pêche semi-industrielle Roland Bochart, était en mer. Et le président du comité local des pêches du Guilvinec, André Le Berre, n'a accepté qu'une présidence par intérim, jusqu'à une prochaine assemblée générale en fin d'année. Motif: « Je ne souhaite pas que l'on puisse reprocher encore une fois aux Bigoudens, qui déjà ont un grand poids dans cette affaire, de tirer la couverture à eux. »

L'heure est d'autant moins à la mobilisation que les militants sentent que la loi Pasqua les para-

lyse désormais pour organiser des manifestations aux conséquences incertaines.

Payer les avocats : un appel à la filière

Priorité est donc donnée à la liquidation, devant les tribunaux, des événements de l'hiver dernier. Le 1^{er} décembre, cinq Lorientais comparaitront devant le tribunal de Vannes. D'autres procès auront lieu notamment à Nantes. Mais le Comité de survie n'a plus d'argent pour plaider: seulement 25 000 F environ avec déjà une facture d'avocat de 20 000 F à payer. Une contribution va être demandée à l'ensemble de la filière: 100 F par marin et des sommes plus importantes aux organismes et aux instances.

Cette pause dans l'action ne veut pas dire que tout va pour le mieux. Dans le Finistère, le Comité de survie a fait appel au service juridique de l'UDSEA (syndicat agricole) pour résoudre les problèmes des bateaux en difficulté. L'expert, choisi pour son indépendance par rapport au Crédit maritime et la Coopération, a déjà traité une trentaine de dossiers. Cela aboutit entre créanciers et pêcheurs débiteurs à des règlements à l'amiable de la plupart des contentieux. Mais aussi à des liquidations judiciaires dans un tiers des cas.



André Le Berre relaye provisoirement Dominique Lapart.

Les audits sur les bateaux, proposés mercredi par Jean Puech, tombent donc à point. Un regret: qu'aux inspecteurs généraux des finances et des affaires maritimes qui les réaliseront ne soient pas

associés des experts extérieurs à l'administration, pour représenter la profession. Des procédures en ce sens existent dans le monde agricole.

Raymond COSQUÉRIC.

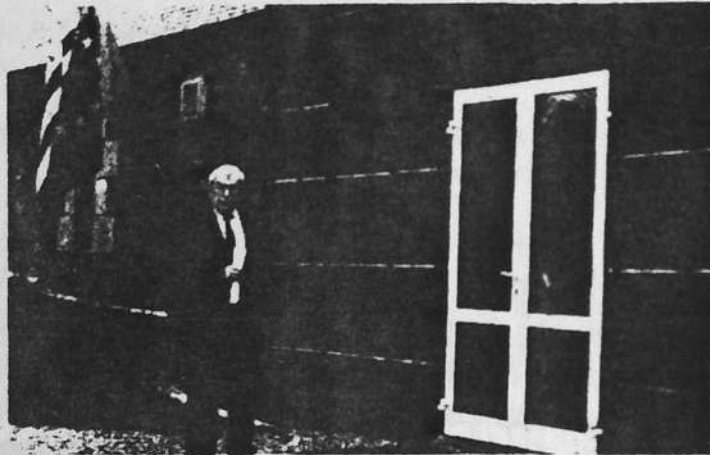
L'Institut de formation de Locarn inauguré samedi

B.F. 22 sept 94

La matière grise se met au vert

L'Institut de formation pour dirigeants et cadres d'entreprises bretonnes de Locarn (Côtes-d'Armor), en service depuis peu, est inauguré samedi. Construit en pleine campagne, l'établissement entend jouer un rôle moteur dans le développement de l'économie régionale.

Il y avait à l'origine un hameau avec ses vieux bâtiments de ferme. C'est là que Joseph Le Bihan, professeur à HEC et à l'École supérieure de commerce de Brest est né. Et c'est lui qui est l'initiateur du projet d'un centre de formation pour cadres d'entreprise, qui a vu le jour avec le concours financier, pour moitié, des collectivités (Etat, Conseil régional, conseils généraux de Bretagne et Europe). De nombreuses entreprises de la région ont assuré le financement de l'autre moitié. L'investissement total (14 millions de francs) dit l'ampleur



Jacques Denis, directeur de l'Institut de Locarn : régionalisme et management au cœur du centre-Bretagne.

de cette réalisation et l'ambition de ses promoteurs.

Malgré son isolement, Locarn et ses 530 habitants ont toujours affiché un dynamisme étonnant à mettre sur le compte de la (relative) jeunesse de sa population. On vient aussi de très loin goûter au menu campagnard de ses trois restaurants ou arpenter des sentiers qui se perdent dans la nature. Mais de là à y imaginer l'implantation d'un institut de formation, il y avait un grand pas à franchir.

Dans des locaux neufs l'ancien et le moderne se marient heureusement. Les premiers stagiaires y ont trouvé des salles de réunions, un petit amphithéâtre, un restaurant, un hôtel d'une quarantaine de chambres et un matériel au-

diversiel et informatique sophistiqué. Demain, ils auront même à leur disposition une salle de mise en forme et un parcours de santé.

« C'est incontestablement un lieu propice au travail et à la réflexion », constate la vingtaine de cadres d'une banque mutualiste bretonne réunis pour se préparer à de nouvelles tâches.

Une cinquantaine de sessions sont déjà programmées cette année. Elles s'adressent à un public très ciblé. Qu'on en juge : « Le lobbying européen », « Le marketing territorial », « Le marché mondial des technologies », « Logistique et développement »...

« Chaque séminaire s'adressera à un public très précis », indique Jacques Denis, directeur de l'institut. Mais l'établissement

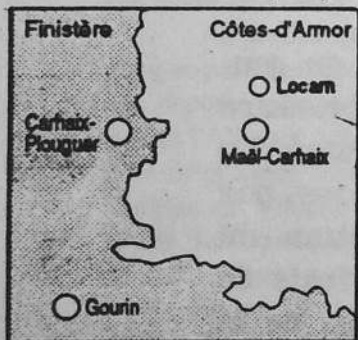
sera aussi le lieu de rencontre de la diaspora bretonne. Une cellule de prospective composée d'experts se met en place. Locarn sera un carrefour où s'élaborent des idées, des projets pour la Bretagne de demain. L'institut a été conçu comme un outil qui contribuera à réduire nos handicaps par rapport à l'Europe. »

Retombées

Le maire de la commune, Roger Pinson, un agriculteur en retraite, se réjouit naturellement de cette implantation. « Nous espérons que l'établissement s'intégrera bien au pays, commente-t-il. De toute façon il y aura des retombées pour Locarn et sa région. »

La matière grise mise au vert, ça ne peut qu'être bénéfique pour tout le monde, même si la personnalité du fondateur intrigue parfois. En tout cas, samedi, le soutien de plusieurs réseaux politiques et amicaux apporte à Locarn un hôte de marque : le prince Otto de Habsbourg, député européen, élu bavarois, et fils du dernier empereur issu de l'une des branches de la célèbre famille qui régna sur l'empire austro-hongrois. L'occasion, entre une bénédiction des locaux et une messe multilingue, de tenir une table ronde sur l'Europe et « la Bretagne atlantique » avec Jean-Pierre Le Roch (Intermarché, président de l'Institut) et Yvon Bourges.

Jean-Charles PERAZZI.



Jean-Pierre Le Roch

Diffusé le 30 Octobre 44

Parlement, à qui de payer ?

Le Peuple breton a subi un grave préjudice avec la destruction de son Parlement. Le Parti pour l'Organisation d'une Bretagne Libre estime qu'accabler une nouvelle fois les Bretons par une augmentation des taxes d'habitations ou par une réduction des subventions allouées par le Conseil Régional ou le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine pour le reconstruire serait non seulement mal honnête de la part de ses élus mais également lui manquer de respect.

N'oublions pas que les Bretons ont été, en leur temps, déjà lourdement soumis à contribution lors de sa construction.

Le lendemain même de la catastrophe, le chef du gouvernement s'était engagé à ce que l'État, propriétaire des bâtiments, prenne en charge sa reconstruction. La Justice étant locataire des lieux, nous exigeons par conséquent que, contrairement à la déclaration du Ministre de la Justice, la quasi totalité des frais de reconstruction soit partagée entre le Ministère de la Justice et celui de la Culture. Cette prise en charge par le Gouvernement ne doit bien entendu pas se traduire par une diminution des subventions accordées aux œuvres culturelles, déjà insuffisantes.